



Canal+ est accusé de diffuser les contenus homosexuels.

Le Conseil national de la Communication (Cnc) a signé ce lundi 12 juin 2023, un communiqué mettant en garde Canal + sur ses programmes à caractère homosexuel dans les médias locaux.

Le CNC demande « aux promoteurs des chaînes diffusant au Cameroun des programmes laissant apparaître des scènes d'homosexualité, préjudiciables au bon ordre social, à fortiori à l'enfance et à la jeunesse, de retirer sans délai ces programmes qui violent la loi, les bonnes mœurs et les coutumes de notre pays », menace le patron du CNC, Joseph Chebongkeng Kalabubsu.

Le gendarme des médias au Cameroun avertit que si ses promoteurs persistent, ils encourent « la suspension pure et simple des médias concernés ».

Le CNC rappelle par ailleurs à Canal+ que cette pratique contrenature est « proscrite et condamnée par la loi camerounaise, et que la diffusion dans les médias de scènes à caractère homosexuel constitue une atteinte à l'éthique et à la déontologie professionnelles en matière de communication sociale ».